

Le fiasco du CETA oblige l'Europe à repenser son fonctionnement

► L'Accord de libre-échange entre l'Union et le Canada (CETA), dont la ratification jeudi 27 octobre reste incertaine, apparaît déjà comme un revers politique

► Après celle des réfugiés, cette nouvelle crise illustre le blocage au sein de l'UE. Les projets de Bruxelles se heurtent aux Etats et aux Parlements nationaux

► Des acteurs institutionnels estiment que la Commission doit désormais se réformer pour anticiper les réticences des opinions publiques

► Point de vue : Arnaud Montebourg estime que le CETA et la mondialisation sont anachroniques

Après le fiasco du CETA, l'Europe paralysée

Le blocage wallon sur l'accord avec le Canada intervient après les revers du Brexit et de la crise des réfugiés

BRUXELLES - bureau européen

C'est peut-être la crise de trop, celle qui montre à quel point l'Union européenne est contestée et affaiblie. Le vote pro-Brexit des Britanniques, le 23 juin, avait déjà cassé le mythe d'une construction communautaire irréversible. Le fiasco du CETA, l'accord de libre-échange avec le Canada bloqué par la Wallonie, grippe totalement le moteur européen.

Donald Tusk, le président du Conseil européen (les Etats), voulait encore convaincre, mercredi 26 octobre, qu'un sommet UE-Canada prévu pour le jeudi 27 octobre pouvait être sauvé. Comme Jean-Claude Juncker, le président de la Commission, il veut absolument corriger l'image d'impuissance de l'Union. M. Juncker a indiqué, mercredi, qu'il avait « bon espoir » que la Belgique trouve un accord. Mercredi matin, les différents niveaux de pouvoir belges négociaient toujours pour trouver une formule censée calmer la Wallonie. Dotée de compétences institutionnelles, celle-ci s'est retrouvée en capacité de bloquer la signature d'un traité que 27 gouvernements étaient pourtant prêts à approuver.

« Erreur d'évaluation politique »

La Commission, qui, à la faveur du traité de Lisbonne, avait obtenu des compétences exclusives étendues en matière commerciale, y a renoncé en juillet, acceptant que la ratification du CETA passe non seulement par une signature des gouvernements et le feu vert du Parlement européen, mais aussi par l'approbation de la quarantaine de Parlements de l'Union. L'accord a trébuché sur l'un des tout premiers consultés, le wal-

lon... « La Commission a tardé à prendre au sérieux les réserves de la Wallonie: il y a eu une erreur d'évaluation politique », commente un diplomate « ébahi » par la tournure des événements.

Le Parlement européen, censé représenter la voix des 500 millions de citoyens, se retrouve quasiment exclu du débat. Manfred Weber, le président des conservateurs du PPE, premier groupe à Strasbourg, répète que « le CETA est l'un des meilleurs accords jamais négociés » et son collègue Gianni Pittella, chef de file des sociaux-démocrates, soutient également le traité, mais leurs avis pèsent peu. Ce sont les élus « résistants » de Namur, qui, forts du soutien de syndicalistes québécois, d'agriculteurs néerlandais ou d'une partie de la gauche espagnole et danoise, ont négocié en direct avec la Commission et le gouvernement canadien.

Même Philippe Lamberts, un Vert européen très en pointe dans la dénonciation des accords de libre-échange, s'interroge. « Je me réjouis que le CETA fasse débat, mais je me déssole de l'image de faiblesse de l'Union. Je reste un fédéraliste, le commerce doit rester une compétence fédérale européenne », déclare l'élu belge.

Le ministre-président wallon, Paul Magnette, et les députés de la région ont en fait cristallisé la rébellion d'une partie des opinions européennes contre les « experts » bruxellois et les décisions des institutions communautaires. Et, mardi 25 octobre, le président des centristes wallons, allié au PS de M. Magnette, n'hésitait pas à dénoncer le comportement de « délinquant politique » de la Commission en raison des pres-

sions qu'elle aurait exercées sur la Wallonie. Une accusation d'autant plus inhabituelle qu'elle vient d'un parti réputé europhile.

Ce sont, en fait, les gouvernements français et allemand qui

ont allumé la mèche du CETA quand, pendant l'été, ils ont obligé M. Juncker à accepter le caractère « mixte » du traité. L'opposition des Allemands au CETA et surtout au TTIP (le traité transatlantique) était si forte que Berlin jugeait impossible de passer en force sans consulter le Bundestag.

En France, François Hollande et le secrétaire d'Etat au commerce, Matthias Fekl, ont choisi de dénoncer le TTIP pour récupérer des voix à gauche mais ils ont, du même coup, déplacé les projecteurs sur le CETA, plus avancé et sur le point d'être ratifié. Au cours des derniers jours, les deux capitales se sont montrées très discrètes, l'une et l'autre laissant les dirigeants des institutions de l'UE défendre l'accord.

« Egoïsmes nationaux »

« Ce fiasco illustre tout ce qui ne va pas en Europe aujourd'hui, glisse une source parlementaire. Les egoïsmes nationaux des pays qui s'emparent d'un sujet européen pour des raisons de politique intérieure, un combat entre institutions de l'Union: c'est le chaos total. »

La Commission s'inquiète, en tout cas, pour les autres accords commerciaux en discussion: il y en a plus d'une vingtaine, dont l'un finalisé avec le Vietnam et un autre en cours avec le Japon. Les partenaires de l'UE continueront-ils à croire en sa capacité à finaliser une négociation? A moins de revoir la règle de l'unanimité pour valider ce genre d'accord, afin de

n'être plus pris en otage par un Etat ou une région. Outre-Manche, les commentateurs se demandent déjà si l'Union saura signer « proprement » le divorce avec Londres.

Au-delà de l'accident du CETA, l'Europe semble, en fait, de moins

en moins capable de prendre des décisions collectives fortes. Lors du Conseil européen des 20 et 21 octobre, les Vingt-Huit n'ont, ainsi, pas réussi à se mettre d'accord sur une ligne à suivre vis-à-vis de la Russie. Ils ont juste approuvé une demande d'arrêt immédiat des bombardements sur Alep, en Syrie, et menacé d'examiner de nouvelles sanctions « si les atrocités se poursuivent ».

L'UE va aussi se préparer à un autre revers diplomatique si, aux Pays-Bas, le premier ministre, Mark Rutte, ne trouve pas une solution rapide à propos du traité d'association UE-Ukraine. En avril, une majorité d'électeurs néerlandais s'était opposée à la ratification de cet accord (politique et commercial), lors d'un référendum. Si M. Rutte échoue à se faire aider par des partis d'opposition, il devra dire à ses partenaires que son pays ne peut ratifier le traité.

Le bilan n'est pas plus glorieux dans le domaine de la migration. S'ils sont tous d'accord pour protéger leurs frontières, certains pays de l'Union (Slovaquie, Hon-

grie) continuent de s'opposer aux quotas de réfugiés que proposait la Commission en 2015. Ils sont aussi parvenus à faire dire à Bruxelles que, en ce domaine, « la solidarité ne peut être imposée ».

Le seul domaine où la voix de l'Union semble porter est la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Contrainte notamment par les scandales « LuxLeaks », la

Commission Juncker avance un train de réformes conséquentes. Et, jusqu'à présent, les pays membres, soumis à la pression de leur opinion, la soutiennent.

A la fin août, la commissaire à la concurrence, Margrethe Vestager, réclamait qu'Apple rembourse

13 milliards d'euros à l'Irlande pour des aides d'Etat illicites. L'image de la Commission s'en est trouvée redorée. Osant s'en prendre à la plus grosse capitalisation boursière mondiale, qui ne paie quasiment pas d'impôts en Europe malgré ses profits mirifi-

ques, la responsable danoise a, elle, rallié les opinions. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

La Commission s'inquiète pour la vingtaine d'autres accords commerciaux en discussion

Montebourg : « Le CETA est anachronique »

Pour l'ex-ministre, candidat à la primaire de la gauche, la fronde wallonne contre le traité de libre-échange avec le Canada témoigne de la montée d'une rébellion citoyenne contre la mondialisation. L'Europe et la France feraient bien de l'entendre, plutôt que de se plier à la vulgate libérale

Par ARNAUD MONTEBOURG

Présentée comme irréversible, la mondialisation ne serait-elle pas en train de rétrécir ? Loin des prédictions des partisans de la mondialisation heureuse, il ne s'agit en rien d'un repli sur soi, mais du mouvement irrésistible des origines et du retour de l'histoire et de la géographie. Voilà pourquoi il paraît anachronique de signer ou de ratifier les traités de libre-échange avec les Etats-Unis (Tafta) et le Canada (CETA) et de supprimer, comme l'envisage encore en toute discrétion la Commission européenne, les dernières protections commerciales vis-à-vis de la Chine.

Pour le consommateur, le temps de la rébellion est désormais venu. Il est un citoyen qui ouvre les yeux, et devient acteur. Il vote désormais de plus en plus avec sa carte de crédit, réfléchit à ses achats et à leurs conséquences. Il ne veut plus être l'idiot de la mondialisation. Il cherche à intervenir, à connaître les produits, leur « made in quelque part », le modèle sociétal régressif ou progressiste qu'ils propagent. Après quinze ans de mondialisation abusive et destructrice sur le plan social et environnemental, le siècle qui commence sera celui de la recherche de la sincérité de l'origine des produits.

Ainsi, pour la première fois depuis trente ans, la tendance s'inverse. Le commerce progresse moins vite que la croissance mondiale. En 2016, chaque pays s'enrichit en commerçant un peu plus avec lui-même qu'auparavant. C'est une bonne nouvelle, car cela montre le progrès nécessaire des circuits courts. D'ailleurs, la croissance mondiale n'en souffre pas pour autant : elle est atten-

due à 3,1 % en 2016. C'est un choc pour les croyants dans la mondialisation irréversible, qui expliquent que la démondialisation est en marche, « dans les entrailles de l'économie ».

Les « entrailles de l'économie », ce sont les consommateurs qui valorisent de plus en plus les produits disposant d'une origine, même s'ils n'ont pas de marque. Ce sont, dans notre pays, la montée du « made in France » comme mouvement profond de société, les circuits courts dans les supermarchés, le mouvement des AMAP en plein essor. C'est la labellisation volontaire qui s'étend dans l'industrie avec « Origine France garantie », et dans l'agriculture avec les indications géographiques protégées (IGP). Ce mouvement parti d'en bas commence à perturber la France et l'Europe d'en haut.

Pourtant, les dirigeants européens poursuivent cette politique dangereuse d'ouverture illimitée. Il y a tout juste quinze ans, en 2001, un petit village de Haute-Garonne, Marignac, voyait avec peine disparaître l'unique usine de production de magnésium en France, sous l'effet de la concurrence chinoise. Plusieurs années après, détenant un monopole sur le marché du magnésium, la Chine rehaussait les prix de sa produc-

LE SIECLE QUI COMMENCE SERA CELUI DE LA RECHERCHE DE LA SINCÉRITÉ DE L'ORIGINE DES PRODUITS

tion à un niveau qui aurait redonné toute sa rentabilité au site français. Entre-temps, la France avait perdu des centaines d'emplois et devenait dépendante d'une puissance étrangère pour son approvisionnement en un matériau stratégique dans l'allègement des voitures et des avions.

LUTTE ANTI-DUMPING INEFFICACE

Ce qu'elle a fait dans le magnésium, la Chine le fait tous les jours dans de nombreux autres produits et secteurs, pratiquant le dumping grâce à une main-d'œuvre à très bas coût et à une monnaie maintenue sous-évaluée. L'Europe ne peut plus être à ce point désinvolte. En août et en octobre 2016, la Commission européenne a appliqué des droits anti-dumping ridiculement bas sur l'acier chinois : de 65 % à 74 % sur les tôles fortes, et de 13 % à 23 % sur l'acier laminé à chaud. Autant dire sans aucun effet. Les Etats-Unis ont, eux, décidé des taxes douanières à 522 %, ce qui est réellement dissuasif.

La guerre économique dans la mondialisation est ainsi de plus en plus structurée par les Etats, qui utilisent leur puissance à notre détriment. BNP Paribas, la plus grande banque française et la deuxième banque européenne, s'est vu infliger une amende de 9 milliards de dollars, non par un juge indépendant, mais par un procureur du ministère de la justice américain. A la suite du redressement fiscal d'Apple en Irlande à hauteur de 13 milliards de dollars, l'administration Obama a indiqué s'autoriser à « répondre » si l'Europe « continue sur cette voie ». Mais que fait donc l'Europe face à l'hégémonie croissante du droit

QUE FAIT L'EUROPE FACE À L'HÉGÉMONIE CROISSANTE DU DROIT AMÉRICAIN SUR LES ENTREPRISES DU MONDE ENTIER ? RIEN !

américain sur les entreprises du monde entier ? Rien !

Le vice-chancelier allemand, Sigmar Gabriel, s'était bien ému du rachat par une entreprise chinoise d'un des fleurons de la robotique allemande. Dans une récente tribune, il avait invité ses homologues européens à instaurer de salutaires barrages aux rachats d'entreprises européennes « portant les germes de la prospérité et de la création de valeur de demain ». Que faisons-nous donc face à ces assauts ? Rien ! Plutôt que d'organiser la protection de nos intérêts, l'Union européenne négocie en secret des traités de libre-échange supplémentaires !

C'est à juste titre que le Parlement de Wallonie s'est donc saisi du CETA pour le bloquer, puisque la France et le reste de

l'Europe n'ont pas eu cette intelligence. Le principal danger vient des tribunaux d'arbitrage. Ce mécanisme permettrait à une entreprise de poursuivre en justice une réforme votée par les représentants d'un peuple. C'est pour cette raison qu'une majorité de Français considèrent qu'il doit être mis fin aux projets de CETA et de Tafta. La consultation de la Commission européenne sur ces projets a reçu 97 % d'avis défavorables ! Qu'il soit donc rendu hommage au ministre-président de la Wallonie, Paul Magnette.

MISE EN CONCURRENCE ABSURDE

Mais le combat doit se poursuivre car, dans la meilleure discrétion, le 9 novembre, la Commission européenne devrait proposer d'octroyer à la Chine, ou non, le statut d'économie de marché qu'elle réclame, ce qui permettrait le démantèlement des dernières barrières anti-dumping. Des économistes évaluent le nombre d'emplois directs et indirects fragilisés à 370 000 dans le textile, 290 000 dans l'électronique,

150 000 dans les métaux, 80 000 dans l'agroalimentaire et 40 000 dans la chimie. Mettre en concurrence directe des centaines de millions de travailleurs sous-payés avec les classes ouvrières européennes, protégées par deux siècles de lutte, est absurde. Et dangereux socialement et politiquement, puisque les classes ouvrières européennes soutiennent de plus en plus les partis anti-européens.

Dans ce débat, la France doit se ré-

veiller d'urgence. Il n'est ni dans sa nature ni dans sa vocation de se plier à la vulgate libre-échangiste. Elle est attendue à la tête d'une coalition opposée à cette nouvelle dérégulation de nos protections commerciales. On espère qu'elle dira haut et fort que, si nous voulons que l'Europe reste au rang des grandes puissances, il faut qu'elle défende la souveraineté économique, industrielle et technologique de l'Union. Il ne s'agit nullement de s'isoler du reste du monde

mais de promouvoir la juste réciprocité des comportements économiques, et de donner à chaque pays les instruments lui permettant de favoriser la prospérité des populations qui y vivent. ■

Arnaud Montebourg,
ancien ministre de l'économie
et du redressement productif, est
candidat à la primaire de la gauche

EUROPE | CHRONIQUE

PAR ARNAUD LEPARMENTIER

Le quart d'heure wallonien

L'anecdote est fameuse en Allemagne, où l'on aime moquer les mille principautés du Saint Empire romain germanique. La scène se déroule vers 1754. Voltaire était réfugié dans la principauté de Salm, aujourd'hui dans les Vosges, quand le prince, découvrant la présence du philosophe, lui donna quarante-huit heures pour quitter son royaume. Voltaire prit sa plus belle plume pour répondre : « Monseigneur, je vous suis reconnaissant de la tolérance que vous me donnez en m'accordant deux jours pour quitter une principauté dont un escargot aurait fait le tour en une heure. »

Aujourd'hui, l'Europe a des allures de Saint Empire. En pire. Il ne lui suffit pas de s'être découpée en Etats – 28 pour l'Union européenne, une cinquantaine pour le Conseil de l'Europe. Mais elle se subdivise en microrégions aux pouvoirs improbables. Et le nouveau prince de Salm est socialiste : il s'appelle Paul Magnette, ministre-président de Wallonie. L'édile ne se contente pas de régner de Namur à Charleroi : il bloque le traité de libre-échange entre l'UE et le Canada (CETA). Seul. Heureux Wallons, qui représentent 0,45 % du commerce transatlantique avec le Canada et décident pour 500 millions d'Européens. Comme le résume le politologue centriste Jean-Louis Bourlanges, « c'est ce que les souverainistes appellent la démocratie ».

« De l'idéologie à l'identité »

Pendant que Magnette jouissait de son quart d'heure wallonien, soutenu par Marine Le Pen et Arnaud Montebourg, à l'autre bout du continent, un autre grand d'Europe s'insurgeait. Le premier ministre hongrois Viktor

Orban célébrait dimanche 23 octobre le soixantième anniversaire de l'insurrection de Budapest, écrasée par les Russo-Soviétiques en 1956. Cet événement et le « printemps des peuples » de 1848, tout fut bon pour s'opposer à Bruxelles et refuser son quota de migrants. « Nous n'accepterons pas que l'UE se transforme en un empire contemporain », exhorta Viktor Orban. « Aujourd'hui, la tâche des peuples d'Europe amoureux de la liberté est de sauver Bruxelles de la soviétisation. »

Sans cesse, nos « insoumis » européens invoquent la révolte des peuples et le primat des nations millénaires. Mais quels peuples pour quelles nations ? A y regarder de près, ces entités ont un caractère mouvant, voire éphémère. Il y a vingt ans, chacun pensait qu'il existait une Espagne unie et ignorait la Catalogne. La sécession de l'Ecosse était inimaginable sauf pour les amateurs de rugby, tandis que le mot Wallonie n'existait même pas en 1830 lors de la création de la Belgique. Qui assure que l'Allemagne n'aura pas un jour à affronter la sécession de la Bavière, laquelle rappellera qu'elle n'a jamais ratifié la Loi fondamentale de 1949 ?

Rien n'est stable, et l'Europe assiste à sa propre atomisation. Celle-ci s'explique à la fois par la fin de la guerre dans l'UE – on peut être seul contre tous sans risquer les moindres représailles – et par la défaite de la conception française de la nation. Au XX^e siècle, la

**L'EUROPE
SE SUBDIVISE
EN MICRORÉGIONS
AUX POUVOIRS
IMPROBABLES,
COMME L'ILLUSTRE
LE BLOCAGE DU CETA
PAR LA WALLONIE**

définition donnée par Ernest Renan en 1882 avait fini par s'imposer : la nation était « un plébiscite de tous les jours », « le désir clairement exprimé de continuer la vie commune ». La nation, c'était une communauté de progrès, à laquelle chacun pouvait adhérer. Inخورablement, l'Europe en revient à la conception plus ethnique, allemande, du philosophe Johann Gottfried Herder (1744-1803). « On est passé de l'idéologie à l'identité. Le slogan des nouvelles nations, c'est "ne me dis pas ce que tu penses, dis-moi d'où tu viens" », analyse Bourlanges.

Logiquement, les Etats multi-ethniques, créations françaises de l'entre-deux-guerres, ont disparu, telles la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, démantelées en neuf mini-Etats. L'avenir, c'est le repli sur le clan, et il n'y a aucune raison que cette déconstruction s'arrête. Suivant l'exemple wallon, les Corses ou les Bretons demanderont-ils un droit de veto sur la ratification par la France des traités ? Le stade ultime de la nation décomposée, c'est la ZAD, la « zone à défendre », dont l'exemple édifant est l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Les

enquêtes d'utilité publique ont été menées, il existe un consensus local gauche-droite, la population a été consultée par référendum, mais la ZAD est là. « Aujourd'hui, plus personne ne se soumet à la loi de personne. La logique de tout cela est de s'arrêter à l'individu », s'afflige Bourlanges.

Dans ce contexte, il convient de tempérer la défiance vis-à-vis de l'Europe. Selon l'enquête Eurobaromètre du printemps 2016, 33 % des Européens font confiance à l'UE : c'est peu, mais mieux que les 28 % et 27 % accordés à leurs parlements et gouvernement nationaux respectifs. Ces chiffres atteignaient 57 %, 43 % et 41 % en 2007, attestant d'une crise globale du politique. Les Etats-nations sont encore plus malades que l'Europe, et la dénonciation du déficit démocratique bruxellois relève plus du ressenti que de l'analyse. Les institutions ont été construites pour éviter toute dictature de la majorité : un Parlement de Strasbourg élu au suffrage universel et proportionnel, un conseil des ministres qui valide les décisions à la majorité qualifiée, une Commission nommée par les gouvernements et dont chaque membre est validé par le Parlement européen ; une cour de justice pour contrôler une construction fondée sur le droit. Bref, rien à redire.

Si les Européens ne s'y retrouvent pas, c'est simplement qu'ils ne veulent pas construire leur avenir ensemble. Ce manque d'*af-fectio societatis* conduit à la non-légitimité de l'Europe et au refus de toute supranationalité. Cohérents avec leurs conceptions, les Britanniques ont décidé de quitter l'UE. Au risque de disloquer leur royaume désuni et de réaliser, un peu tard, que l'UE est un ciment bienveillant du continent et des Etats-nations si menacés. ■

**LE STADE ULTIME
DE LA NATION
DÉCOMPOSÉE, C'EST
LA ZAD, LA « ZONE
À DÉFENDRE »**